



SEANCE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ETUDIANTS  
DE LA FACULTE DES SCIENCES  
2017 – 2018

Lundi 18 septembre 2017 dès 8 h 30

Auditoire A300 de Sciences II – Quai Ernest-Ansermet 30 – rez-de-chaussée

---

PROGRAMME

**Dès 8 h 30** Accueil des étudiants (café - croissants)

**9 h 15** Discours de bienvenue du professeur Jérôme Lacour,  
doyen de la Faculté des sciences

Brèves présentations des services facultaires et universitaires  
pour les étudiants

**9 h 45** Conférence : " **La science dans la peau**" prononcée par le professeur  
Yogeshvar Kalia, de la section des sciences pharmaceutiques.

À l'issue de cette conférence, les étudiants se répartiront dans les locaux désignés selon les différentes disciplines choisies. Les responsables de section / département les accueilleront et donneront des informations spécifiques à leur domaine.

Tous les nouveaux étudiants sont invités à cette séance ; les cours sont supprimés le **lundi matin 18 septembre 2017**.

À tous, nous vous souhaitons dès à présent la bienvenue au sein de notre Faculté.

Jérôme Lacour  
Doyen

\*\*\*\*\*

Il est recommandé aux étudiants astreints à des **obligations militaires** de lire attentivement la circulaire ci-jointe.

Les nouveaux étudiants qui seraient empêchés d'assister à cette séance d'accueil, pour raison de service militaire, maladie, immatriculation tardive ou autres, sont invités à prendre contact avec le conseiller aux études de la Faculté, tél. 022 379 67 15, ou de passer à son bureau, soit le lundi de 17h00 à 18h00, soit le mardi de 10h00 à 12h00 ainsi que sur rendez-vous (Sciences III, rez-de-chaussée, N° 001).

En cas de doute, veuillez vous renseigner au secrétariat des étudiants de la Faculté des sciences, bâtiment Sciences III, quai Ernest-Ansermet 30, rez-de-chaussée, N° 003, tél. 022 379 66 61 / 62 / 63.



Annexe

**SERVICE MILITAIRE  
OFFICE DE LIAISON ARMÉE - UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

Il est rappelé aux étudiants astreints à des obligations militaires qu'il existe, dans le cadre de l'Université, un office de liaison "Armée-Université" et, à cet effet, nous les invitons à lire attentivement la présente circulaire.

Le représentant de notre Faculté à cet office est le suivant :

**Professeur Pascal KINDLER**

Département des sciences de la Terre  
Rue des Maraîchers 13 – 1205 Genève  
Bureau N° 407 - Tél. 022 379 66 49  
E-mail : [pascal.kindler@unige.ch](mailto:pascal.kindler@unige.ch)

Cet office a pour mission de résoudre les difficultés pouvant survenir chez les étudiants entre leurs obligations militaires et leur programme d'études.

Les étudiants astreints au service militaire ont **l'obligation de consulter les tableaux de mise sur pied** (presse et affiches du service des affaires militaires) dès le mois de septembre pour l'année suivante. En cas de doute, se renseigner au : **Service des affaires militaires – Rue de l'Ecole de Médecine 13 – 1211 Genève 4 – Tél. 022 546 77 00 - [militaire@etat.ge.ch](mailto:militaire@etat.ge.ch)**.

Horaires d'ouverture : de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Si une difficulté survient, s'adresser immédiatement au conseiller de l'Office de liaison concerné. La demande doit être remplie à l'avance, sur le formulaire de demande de déplacement que vous trouverez sur le site web :

<http://www.unige.ch/sciences/Enseignements/ServicesAuxEtudiants/PrestationsDeLaFaculte/ArmeeUni.html>

À ce sujet, une planification judicieuse des examens doit être effectuée. Plus tôt une démarche sera entreprise et plus elle aura des chances d'aboutir. **Les demandes de déplacement de service militaire présentées moins de 4 mois avant l'entrée en service ne seront pas prises en considération.**

Office de liaison  
Armée - Faculté des sciences